

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le **17 JUIL. 2020**

ID : 029-212902936-20200707-200707BS20POU-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE DE TREGUNC

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 DU BUDGET ANNEXE DU PORT DE POULDOHAN PORS BREIGN

L'an deux mille vingt, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au STERENN, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia – VOISIN Valérie – TANGUY Michel – CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul – BRAESCU ANDRIEU Morgane – DERVOUT Dominique – SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle – GEORGES Valérie – DENIEL Baptiste – JOULAIN Anita - ROBIN Yves – SUARD Delphine – MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul – BOSSER GODREAU Véronique – JOUSSET Nicolas – JESTIN Caroline – GALBRUN Karine – PAUCHET Gérard

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Yannick SELLIN à Michel TANGUY
- Nicolas DAGORN à Véronique LESCA
- Fabienne LE GOC LE SAGER à Valérie VOISIN

Les conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir de voter en leur nom :

- Bruno BORDENAVE

Date de convocation : 30 juin 2020

Gwenaëlle SPAROSVICH-GRANDIL est nommée secrétaire de séance

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Monsieur Le Maire indique que le budget primitif pour 2020 ayant été voté par délibération du conseil municipal le 17 décembre 2019, il est proposé d'établir un budget supplémentaire afin de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et de procéder à des ajustements.

Il précise qu'aucune modification n'est à apporter à la section de fonctionnement.

L'affectation du résultat 2019 de 66 132,26 € permet de couvrir le déficit reporté de 53 197,18 €, le report d'une étude réalisée en 2019 et payée en 2020 ainsi que l'inscription d'une provision pour de

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

ID : 029-212902936-20200707-200707BS20POU-BF

nouvelles dépenses d'investissement à hauteur de 8 185,08 €.

Le total des mouvements de la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 66 132,26 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'avis favorable de la commission administration générale lors de sa réunion du 22 juin 2020 ;

Considérant l'avis favorable du conseil portuaire de Pouldohan / Pors Breign lors de sa réunion du 26 juin 2020 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget annexe supplémentaire 2020 du port de Pouldohan / Pors Breign.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 9 juillet 2020

LE MAIRE

Olivier BELLEC

